



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

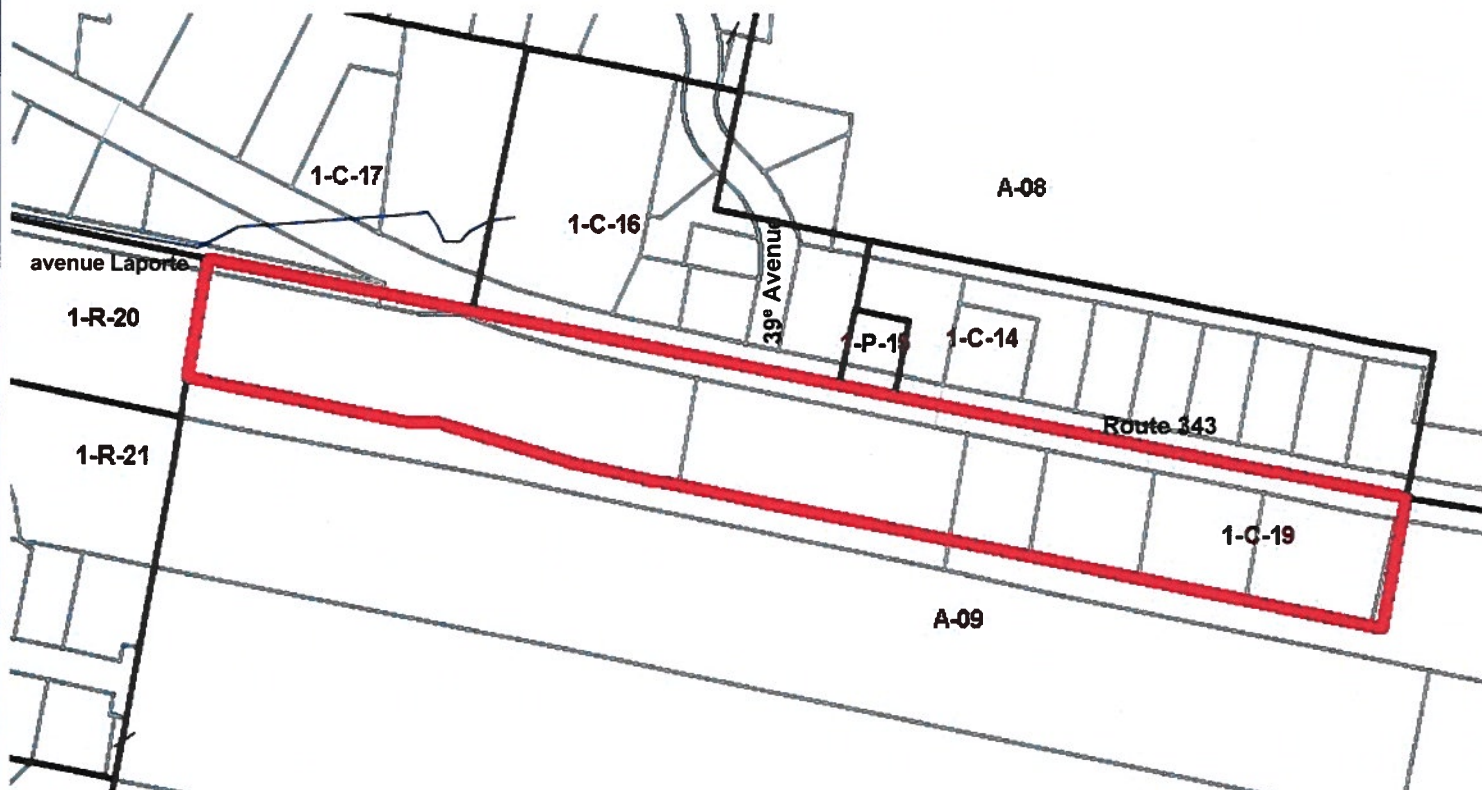
850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ 450 755-4782
☎ 450 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le projet de règlement 803-2021

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, René Charbonneau, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité :

- 1- QUE lors de la séance ordinaire tenue le 7 juin 2021, le conseil municipal a adopté, par résolution, le premier projet de règlement suivant :
 - **803-2021, modifiant le règlement de zonage 390-1991, ayant pour effet d'ajouter des normes pour les mini-entrepôts dans la zone 1-C-19;**
- 2- QUE compte tenu de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois relativement à la pandémie mondiale de la COVID-19, l'assemblée de consultation publique prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* est remplacée par une **consultation écrite d'une durée de 15 jours;**
- 3- QUE les personnes intéressées par ce projet de règlement ont jusqu'au **lundi 5 juillet 2021, à 12 h**, pour **transmettre leurs questions ou commentaires**, par écrit, par courriel, à greffe@saintambroise.ca, par télécopieur au 450 755-4784 ou en déposant un document au bureau de la Municipalité (850, rue Principale). Tout envoi pour ce projet de règlement doit mentionner le numéro de règlement ainsi que le nom et l'adresse complète de la personne habile à voter;
- 4- QUE le premier projet de règlement 803-2021 est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité ou sur le site Internet www.saintambroise.ca, section « Communications » « Avis publics »;
- 5- QUE ce premier projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;
- 6- QUE la zone visée est 1-C-19 identifiée sur le plan ci-joint par l'encadré rouge. La zone visée se trouve à l'ouest de la route 343 à proximité de la 39^e Avenue et de l'avenue Laporte. Elle correspond aux voies de circulation suivantes : une partie de la Route 343 et une partie de l'avenue Laporte;



Le Premier projet de règlement 803-2021 a été rendu disponible sur le site Internet de la Municipalité le 7 juin 2021.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 10^e JOUR DU MOIS DE JUIN 2021.

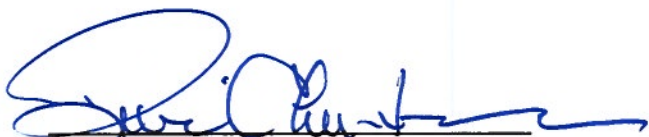


René Charbonneau
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, René Charbonneau, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, par voie de résolution 031-02-2021, le 10^e jour du mois de juin 2021, entre 12 h et 16 h, et que j'ai fait publier ledit avis dans le Journal L'Action du mercredi 16 juin 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10^e jour du mois de juin 2021.



René Charbonneau
Directeur général et secrétaire-trésorier